

## Législature 2017-2021

Séance du 12 novembre 2018

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°36

#### **Aménagement du territoire – Zone « La Guérite » et Plateau de la Gare**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal souhaite vous donner quelques informations sur deux projets importants au niveau de l'Aménagement du territoire :

#### **Zone « La Guérite »**

Un message de plusieurs milliards de francs est actuellement à l'étude aux chambres fédérales pour le développement d'infrastructures ferroviaires. Dans ce montant, 60 millions sont prévus pour le développement par les CFF d'une gare marchandises régionale dans la zone de « La Guérite ». Parallèlement, Landi Centre Broye est venu se greffer à ce projet avec pour ambition de regrouper sur le site les activités agricoles de Landi Payerne, Agricentre Cugy et Landi Estavayer sis actuellement sur le Plateau de la Gare. En plus, Sucre Suisse envisage également de regrouper dans la zone le chargement de la betterave de la région. Des études préliminaires ont été menées. Les prochaines étapes sont l'adoption du message par les chambres fédérales et l'approfondissement des études pour une réalisation estimée vers les années 2022 à 2025.

#### **Plateau de la Gare**

Le Plateau de la Gare est un des secteurs stratégiques dans le développement de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Afin de soigner la planification de cette zone, un MEP (mandat d'études parallèles) a été mené par les propriétaires conjointement avec la Commune. Le résultat permettra aux propriétaires d'élaborer un PAD pour ce quartier qui est appelé à accueillir à terme 1'800 habitants et de revaloriser le secteur de la Gare. Ce développement s'étalera sur une vingtaine d'années.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus

Le Syndic :  
André Losey

**Conseiller communal responsable :** Eric Chassot, Dicastère Aménagement du territoire et  
Constructions



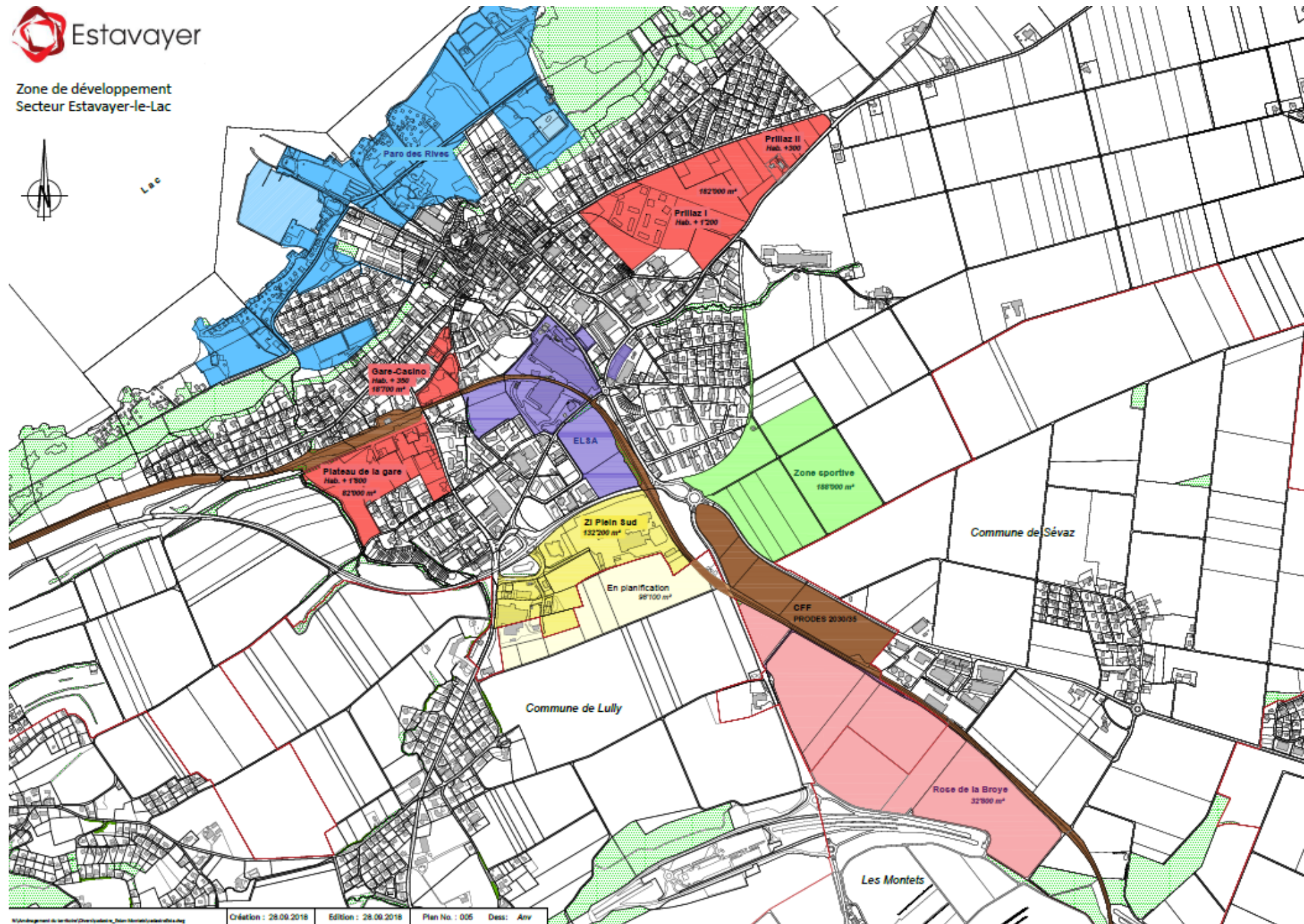
ESTAVAYER

# Aménagement du territoire

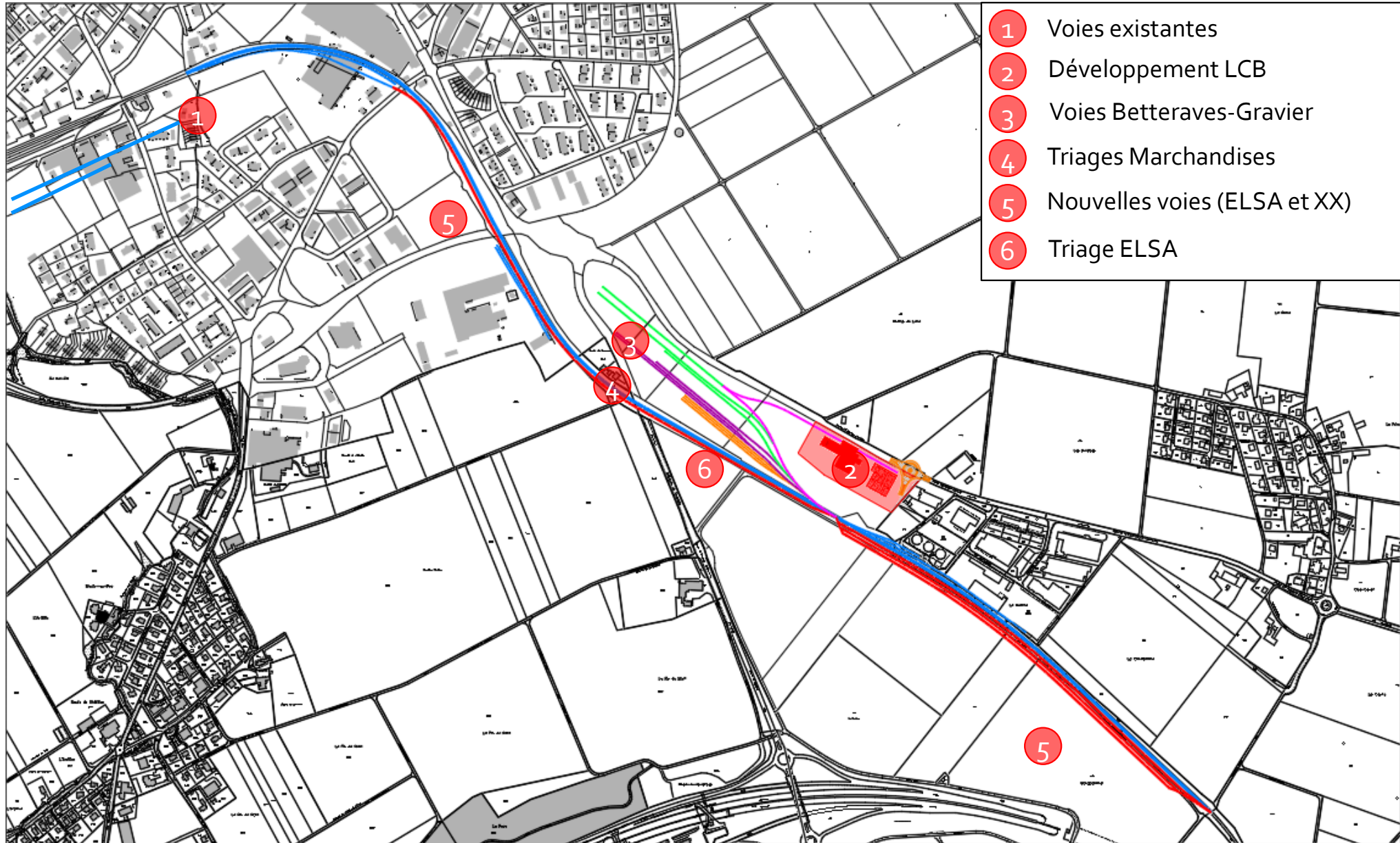
Lundi 12 novembre 2018



Lac



# Secteur Guérite



# Plateau de la Gare

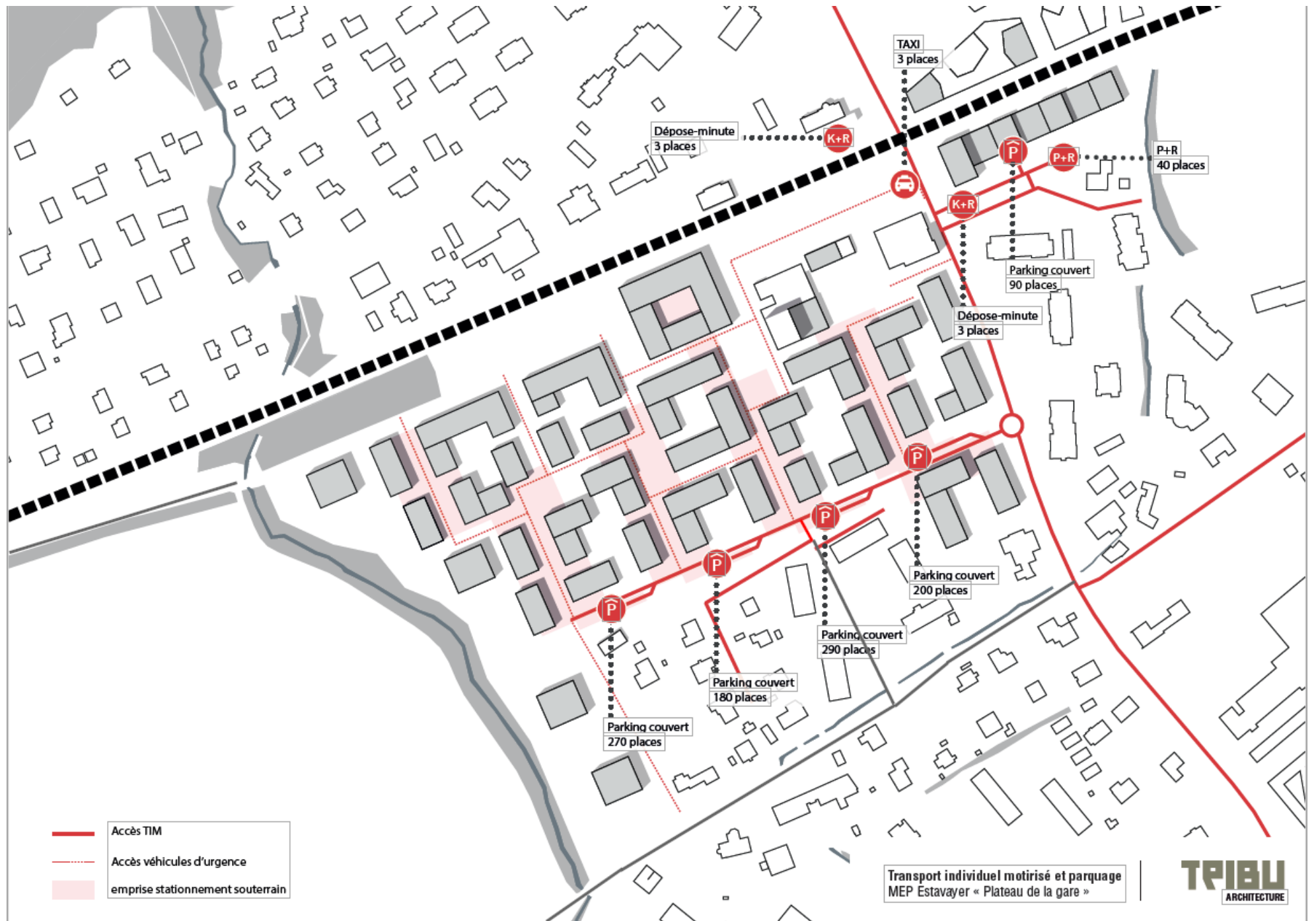


Logements	89 476 m <sup>2</sup>
Activités tertiaires	22 467 m <sup>2</sup>
Commerces	6 705 m <sup>2</sup>
Equipements publics	2 178 m <sup>2</sup>
<b>Total «Plateau-Gare»</b>	<b>120 826 m<sup>2</sup></b>
<b>STd</b>	<b>91 086 m<sup>2</sup></b>

**IBUS MEP** 1.33

Axonométrie générale  
MEP Estavayer « Plateau de la gare »

**TRIBU**  
ARCHITECTURE



- Accès TIM
- - - Accès véhicules d'urgence
- emprise stationnement souterrain

Transport individuel motorisé et parquage  
MEP Estavayer « Plateau de la gare »

**TRIBU**  
ARCHITECTURE